

Bulletin communal 2022



Editorial du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

Comme chaque année à pareille époque, nous voici parvenus à une période charnière : celle qui marque la fin d'un cycle avant de prendre un nouveau départ.

Ainsi, on se retourne sur les mois écoulés en s'étonnant qu'ils soient passés si vite, on retient les bons moments en essayant de ne pas s'appesantir sur les mauvais, et surtout on regarde vers l'avenir.

Nous devons essayer de trouver notre voie en ces temps rendus difficiles par la succession de crises que personne n'aurait imaginée. Nous devons sans cesse nous adapter et je suis heureux que nous y parvenions. Nous avons réussi à réorganiser certains moments de convivialité, une rencontre avec les habitants au mois de mai en remplacement des vœux, le Repas des Anciens au mois de novembre ainsi que le goûter de Noël avec les enfants de l'école.

Nous avons également avancé dans notre programme d'investissement en réalisant les travaux d'effacement des réseaux rue de la Queue de Renard et rue de la Sente Saint Martin. Aujourd'hui pour une collectivité comme pour un particulier, il est très difficile d'obtenir un devis, c'est ce qui nous a fait prendre du retard.

Nous sommes au seuil d'une nouvelle année, que nous espérons meilleure. Alors au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, j'ai le plaisir de vous faire part de nos vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité à partager avec ceux qui vous sont chers. En ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant cette année. J'ajouterai un hommage spécifique à M. Louis MONGREVILLE pour son bénévolat au sein de la commission patrimoine.

2023 devrait voir l'aboutissement de nouveaux dossiers, les demandes de subventions sont lancées, l'essentiel est de croire en l'avenir.

Le chemin est rarement une ligne droite, le tunnel est parfois long avant de trouver la sortie, la concrétisation de nos projets peut prendre du temps, mais notre travail en équipe est un merveilleux moteur.

Soyez assuré de notre dévouement. Bonne et Heureuse Année 2023

Le Maire
Bruno DUGUEY

Au sommaire

Commissions	Page 4
Citoyenneté	Page 12
Finances	Page 14
État civil	Page 18
Les entreprises	Page 19
Carte d'Epaney	Page 22
Écoles et extrascolaire	Page 24
Associations	Page 27
Renseignements pratiques	Page 32

Agenda 2023

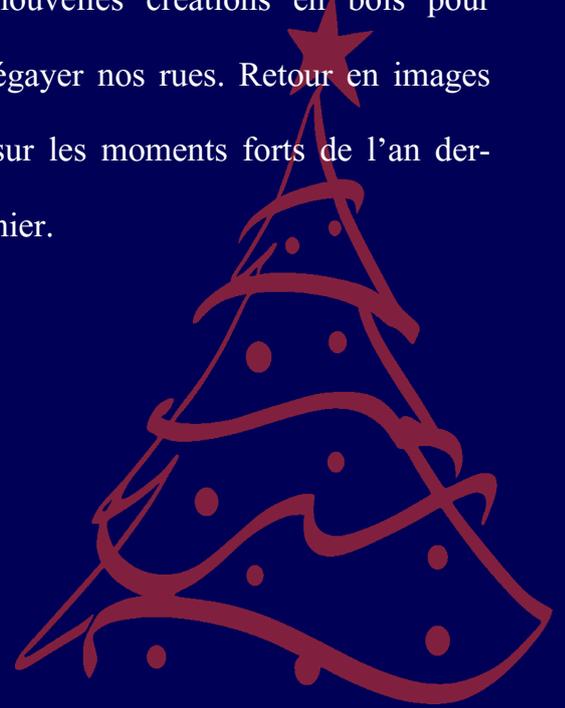
(certaines dates ne sont pas encore définies)

- ♦ **14 janvier :** Voeux de la municipalité
- ♦ **Pâques :** Chasse aux oeufs de l'amicale
- ♦ **1er mai :** Foire à tout et aux plants
- ♦ **12 et 13 mai:** Journées plantation
- ♦ **Juin :** Ball trap
- ♦ **Juin :** Kermesse des écoles
- ♦ **25 juin :** Course des 4 vents
- ♦ **Juillet :** Méchoui
- ♦ **Septembre :** Journée européennes du Patrimoine
- ♦ **Automne :** Repas des anciens
- ♦ **Décembre :** Arbre de Noël de l'amicale
Marché de Noël des écoles

Illuminations de Noël



Pour les fêtes de 2021, la commission de Noël a proposé de nouvelles créations en bois pour égayer nos rues. Retour en images sur les moments forts de l'an dernier.



Par ailleurs, les décorations de fêtes de fin 2022 évoluent encore avec un éclairage d'ambiance de nuit dans trois rues à la Fontaine d'Épaney, au bourg et à la Maison Blanche.

La commission de Noël vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.

La présidente de la commission,
Amandine Van Laeys





Journées européennes du patrimoine

2022

La commission patrimoine a organisé une exposition le samedi 17 et dimanche 18 septembre.

Le thème de cette année était :

« Epaney en Photos, peintures et cartes postales de 1900 à nos jours »

Les nombreux visiteurs ont vu l'évolution d'Epaney, se sont remémorés les joyeuses fêtes de notre village, ont découvert la collection de cartes postales et les tableaux réalisés par des artistes de la région.

Meilleurs vœux pour cette année 2023

Isabelle Aubris

Et les membres de la commission patrimoine



Fleurissement et journée plantation

Le conseil municipal, les membres de l'association fleurissement et patrimoine, les employés communaux et des bénévoles se sont retrouvés le week-end du 20 et 21 mai 2022 pour la plantation annuelle des fleurs dans le village.

Dès huit heures le samedi matin, l'équipe entière s'est retrouvée au hangar de Mr Duguey autour d'un café. Après ce moment de convivialité, l'équipe d'une quinzaine de personnes a fait le tour du village dans la bonne humeur pour embellir le bourg, Fontaine et Maison Blanche.

Environ 2300 plants dont les traditionnels cosmos, pétunias, lierres, bégonias, bacos, zinnias, sauges, et autres ont été répartis dans les bacs, jardinières et parterres en ce beau samedi matin.

Pour la troisième année, la mairie a décidé de recruter 4 jeunes de notre commune pour des emplois saisonniers durant la période estivale pour assister Denis et Vincent, nos employés communaux, pour l'entretien et l'arrosage des fleurs.

A tour de rôle, vous avez pu rencontrer Clara, Manon, Gabrielle et Liséa.

Comme chaque année, un concours de maisons fleuries a récompensé des habitants de la commune pour l'effort dont ils ont fait preuve afin d'embellir leur résidence et donc notre commune.

Les personnes souhaitant se joindre à nous seront les bienvenues le vendredi après midi 12 et samedi matin 13 mai 2023 pour les journées plantations.

Je tiens à remercier les membres du jury pour leur passage ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre commune, en fleurissant leur résidence, ou en participant aux différents événements, sans oublier l'amicale des sports et loisirs d'Epaney pour sa subvention.

La commission florale vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2023.

Le président de la commission
Yoann Desbois



Evènements

Rencontre avec les habitants le vendredi 13 mai

Les traditionnels vœux de début d'année n'ayant pas pu être organisés à cause de la pandémie de covid, la municipalité a invité les habitants d'Epaney pour un moment de convivialité.

Les actions passées et les projets à venir ont été présentés par Mr Duguey.



Illumination du village pour les fêtes de fin d'année

Le samedi 3 décembre, nous nous sommes retrouvés nombreux autour d'un verre de vin chaud pour lancer les festivités de fin d'année et découvrir les nouvelles décorations proposées par la commission communale.



Concours des maisons fleuries

1er: Mr et Mme Launay Alain

2nd: Mme Duguey Bernadette

3ème: Mr et Mme Duguey Eric

Résultats complets sur le site internet de la mairie.

Rencontre avec les nouveaux habitants

La municipalité et les responsables d'associations ont rencontré les nouveaux habitants le 28 décembre. 5 familles ont emménagé cette année. Nous leurs souhaitons une agréable intégration à Epaney.



Repas des anciens



Le CCAS et le conseil municipal ont organisé le traditionnel repas des anciens au relais des Longs Champs de Perrières.

Chaque habitant de plus de 60 ans est invité pour ce déjeuner convivial autour des responsables d'associations, des élus d'Epaney et de nos conseillers départementaux. Clara Dewaële, Jean Yves Heurtin et Bruno Duguey ont évoqué les projets de la commune, du département ainsi que les actions de solidarité proposées aux aînés.

Après deux ans d'absence dû à la pandémie covid, ce moment festif et de rencontre a été très apprécié des participants.



Recensement

Cette année, la commune d'Epaney réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins (petits et grands projets pour les années à venir).

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier



Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Annie Caniot

Agent recenseur d'EPANEY



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Travaux réalisés en 2022

Rénovation du terrain de tennis :

Le sol du terrain de tennis a été totalement rénové pour un coût total de 5 040 €



Photos initiation tennis juillet 2022

Effacement des réseaux rue de la Queue de Renard et Sente St Martin

Depuis plusieurs années, la commune d'Epaney s'est engagée dans l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication. Cette année, l'effacement des réseaux a été réalisé rue de la Sente St Martin et de la Queue de Renard pour un montant de 68 698.89 €.



Projets prévus pour 2023

- L'accessibilité du cimetière
- La construction d'un atelier communal
- L'isolation de la salle de réunion et de mariage
- La création d'un city stade

La fibre

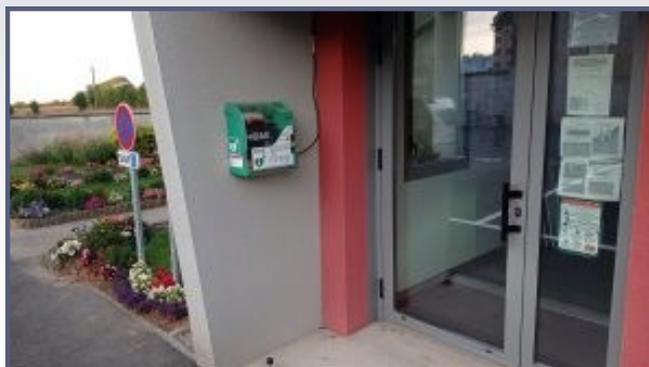
Le conseil départemental du calvados a initié le projet d'aménagement numérique de son territoire en fibre optique. La délégation de service public est confié à l'entreprise Altitude Infrastructure THD depuis le 1er janvier 2022. Les premières habitations d'Epaney devraient être fibrées pour ce 1er trimestre 2023.

Testez votre éligibilité sur www.fibre-calvados.fr



Un défibrillateur à la mairie

"En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premiers secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent."



Formation aux gestes qui sauvent



29 Epanéens ont été formés « aux gestes qui sauvent » en 2022 grâce à un partenariat avec l'assureur Groupama et les pompiers.

D'autres sessions seront mises en place cette année. Chaque habitant de plus de 10 ans qui le souhaite peut participer.



Groupama

Préinscrivez vous par mail à mairieepaney@orange.fr

ou auprès de Cyril Gallard au 06 84 84 49 85.

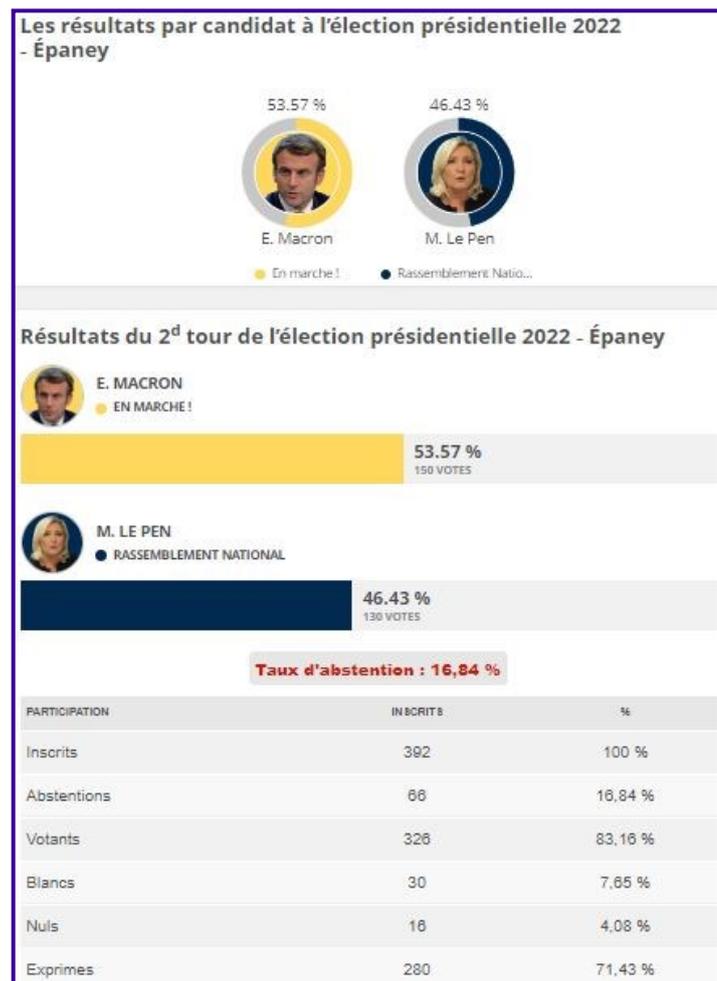
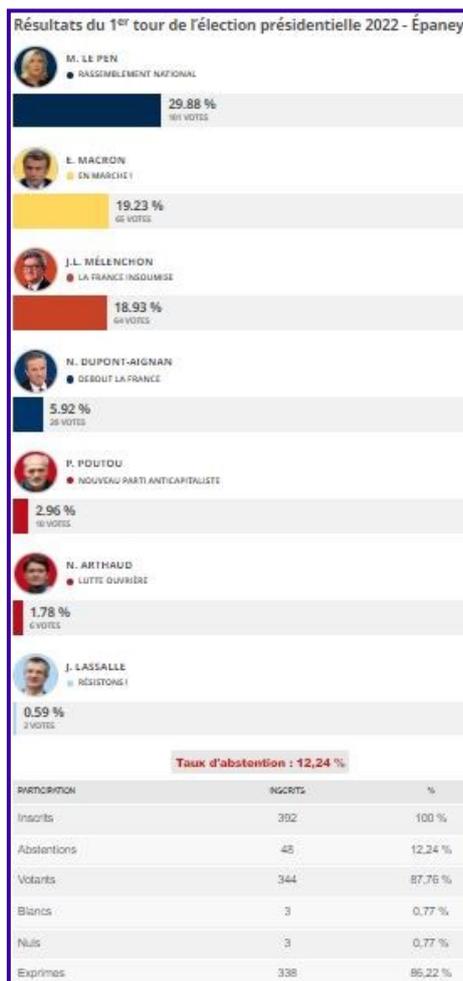
Citoyenneté

Monsieur le Maire a invité les jeunes majeurs de la commune pour une cérémonie de remise de la première carte d'électeur. Lors de ce moment symbolique, Bruno Duguey a rappelé l'histoire de notre République, le droit de pouvoir s'exprimer, l'importance et la place du citoyen dans notre société.

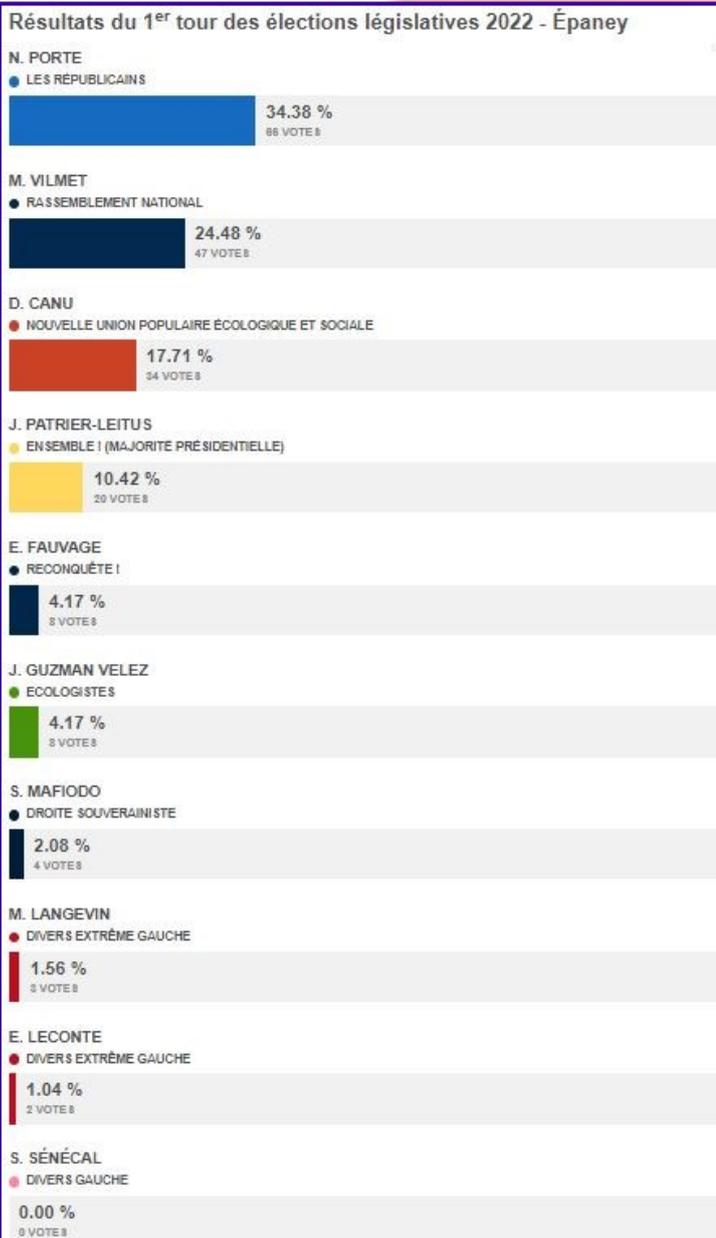
Nos jeunes de 18 ans se souviendront longtemps de leur premier bulletin en ce printemps 2022.



Résultats de l'élection présidentielle à Épany



Résultats de l'élection législative à Epaney



Taux d'abstention : 49,08 %

PARTICIPATION	INSCRITS	%
Inscrits	379	100 %
Abstentions	186	49,08 %
Votants	193	50,92 %
Blancs	1	0,26 %
Nuls	0	0,00 %
Exprimes	192	50,66 %



Elu: M. Jérémie Patrier-Leitus
Calvados (3e circonscription)



On a aussi voté à l'école !

Un cours d'éducation civique grandeur nature a été organisé par les enseignantes. Les élèves ont profité du bureau de vote pour apprendre les différentes étapes d'une élection (isoloir, urne, dépouillement des bulletins...)



FINANCES 2022

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	Prévision 2021	réalisé	Prévision 2022
eau, électricité, fuel pour chauffage, carburant, produits pharmaceutiques et ménagers	13 300	10 601.57	13 300
Fournitures petit équipement, de voirie, administratives, scolaires et vêtements de travail, fleurissement commune	10 200	8 489.26	12 000
-Entretien des bâtiments publics, des voiries, du matériel roulant, du mobilier, contrat de prestation de services,	16 300	8 439.24	21 600
-Maintenances informatique, des cloches de l'église, extincteurs	2 200	1 146.23	2 200
Services extérieurs : indemnité du comptable, assurances, services bancaires, fêtes et cérémonies, réceptions, catalogues et imprimés, frais d'affranchissement et de télécommunication, destruction nids frelons asiatiques, analyse air, paiement du service urbanisme	16 445	13 855.94	15 562
-Impôt et taxes foncières, carte grise remorque	630	659	660
Charges à caractère général	59 075	43 191.24	65 322
Charges du personnel (salaires, primes, assurance du personnel, cotisation aux caisses de retraite et URSSAF)	65 570	59 684.06	66 600
Cloud, hébergement site internet communal, logiciel mairie	1350	1 144.92	1 300
Indemnités Fonction Maire et Adjointes et retraite	29 000	27 925.11	30 000
-Contributions aux Organismes de Regroupement	119 238	70 666.76	120 450
SIVOM 4 VENTS Budget Général	30 213	30 212.93	33 050
SIVOM 4 VENTS Ramassage Scolaire	9 325	9 324.50	10 500
SDEC Energie (maintenance éclairage public)	6 000	5 644.33	6 900
SDEC Energie (effacement des réseaux)			20 000
SDEC (Effacement des réseaux rue de la que de renard et sent st martin)	24 900	24 835.71	50 000
Changement de lampadaire	47 700	0	0
	1 100	649.29	
Subventions associations et écoles	3 430	3 010	3 120
Prélèvement à la source	10	0.29	10
Autres charges de gestion courante	153 028	102 747.08	154 880
remboursement Intérêts des emprunts	6 700	6 528.27	6 000
Autres charges exceptionnelles	18 202.25	0	44 841.62
Dépenses imprévues	4 000	0	4 000
Virement à la section d'investissement	65 200	65 200	65 200
Total des dépenses	377 768.25	277 350.62	406 843,62

Budget voté en équilibre pour les recettes/dépenses en :

*Section de fonctionnement : 406 843.62 €

*Section d'investissement : 199 298.57 €

RECETTES	Prévision 2021	Réalisation 2021	Prévision 2022
Excédent antérieur reporté	125 653.25	125 653.25	146 277,62
Chapitre 013 Atténuation des charges : remboursement arrêts maladies, charges sur la sécu	0	2 387.10	100
Chapitre 70 Produits des services : concessions cimetièrre, redevance d'occupation du domaine public orange/ENEDIS/FREE, remboursement divers	3 550	2 841.59	3 500
Taxes foncières et d'habitation	106 000	108 360	109 000
Attribution compensation de la taxe professionnelle ¹	6 500	10 619.64	10 619
Fond de péréquation intercommunal et communal ²	6 000	7 064	7 000
Taxe additionnelle aux droits de mutation ³	25 000	32 541.18	25 000
Chapitre 73 Impôts et taxes	143 500	158 584.82	151 619,00
Dotations d'état	87 000	91 704	86 000
Remboursement de la TVA sur dépenses entretien bâtiments et voirie et uatre	140	142	400
Participation du SIVOM des 4 vents aux frais de fonctionnement garderie/cantine et 2 ^{ème} classe	12 200	12 200	12 600
Participation du département aux frais de dossier APAD+frais élections	0	325.72	200
Subvention de la communauté de communes du Pays de Falaise pour la bibliothèque d'Epaney	525	540	540
Compensation état des exonérations des taxes habitation et foncière	2 500	3062	2 900
Chapitre 74 Dotations et participations	102 365	107 973.72	102 640
Chapitre 75 Autres produits de gestion : loyer logement communal, location salle des fêtes	2 700	2 935.39	2 700
Chapitre 76 Produits financiers	0	7.10	7
Chapitre 77 : Produits excetionels : dons, remboursement des assurances pour divers sinistres	0	543.84	0
Total des recettes	377 768.25	400 926.81	406 843,62

Glossaire :

1. En 2010 , la taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune mais par la commuanuté de commune du Pays de Falaise qui compense donc cette perte en versant une contribution à la commune d'Epaney
2. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La commune d'Epaney perçoit ce FPIC
3. La taxe additionnelle aux droits de mutation est un impôt obligatoire, perçu au profit d'un fonds de péréquation départemental dont une partie est redistribuée aux communes. Cet impôt est perçu lors de ventes

INVESTISSEMENT (amortissement non inclus)

DEPENSES	Prévisions 2021	Réalisés 2021	Prévision 2022
Déficit Antérieur reporté	18 826.89	18 826.89	53 827,57
Dépenses Imprévues	4 000	0	4 000
Remboursement Emprunts en Capital	29 000	26 739.35	30 200
Etude énergétique mairie et dépôt permis construire atelier communal	8 500	0	30 000
Logiciel mairie	1 580	0	0
Travaux accessibilité cimetière	0	0	29 300
Travaux de sécurisation de la traversé du bourg rue de la queue de renard et chemin du Rouilly	29 800	13 380.08	4 311
Installation de systèmes de sécurité extérieur contre l'incendie (reserve incendie snet st martin et le haut de la rue)	62 507	62 506.64	0
Création d'un atelier municipal	0	0	40 000
matériels et outillage de voirie roulant (tracteur tondeuse)	6 000	5 800	
Autre matériel et outillage technique	2 000	0	2 000
Panneaux de voirie : réserve incendie, nom de rue	0	0	1 000
Matériel informatique : tour ordinateur mairie et projet ENIR école	7 100	7 100	0
Matériel mobilier (salle de réunion de la mairie)	4 000	2 508.58	0
Autres matériels (salle de réunion : Marianne, déclaration droit de l'homme)/ ?	0	572.40	1 500
Opération patrimoniale			2 160
Total des dépenses	173 313.89	91 805.70	199298,57

RECETTES	Prévisions 2021	Réalisés 2020	Prévisions 2022
Excédent antérieur reporté	0	0	0
Virement à la Section d'Investissement	71 193	71 193	65 200
Fonds de Compensation de T.V.A.	1 600	1 709	14 000
Taxe d'aménagement	1 300	974.85	6 000
Réserves - Déficit antérieur	20 406.89	20 406.89	42 498.57
CDC de Falaise : dotation patrimoine et voirie	0	0	10 000
Etat et établissement nationaux (Projet ENIR)	0	3550	0
Dotations D'Etat des Territoires Ruraux :	18 120	2 479.63	22 640
*cantine scolaire (achat de matériel de restauration collective)	2 480	2 479.63	0
*Réserve incendie le haut de la rue et sente st martin			
*accessibilité cimetière	15 640	0	15 640
			7 000
Subvention pour le projet ENIR : école numérique	3 500	3 500	0
Amende de police pour aménagement de la traverse du bourg /réduire vitesse	0	0	0
Subvention du département :APCR (les deux réserves incendies)	26 044	26 044	36 800
Subvention autres groupement : SDEC (étude énergétique salle réunion mairie)	1 150	540	0
Emprunt	30 000	0	0
Total des recettes	173 313.89	156 897.37	199298,57

LES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Taxe foncière sur les propriétés bâties..... 45.57 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... 36.81 %

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le montant des subventions est réparti de la façon suivante :

-Bibliothèque d'EPANEY « AU PLAISIR DE LIRE » :	1 080.00 €
-Association fleurissement et patrimoine d'EPANEY :	1 200.00 €
-course des 4 vents :	150.00 €
-Ligue contre le cancer :	40.00 €
-Comité JUNO :	20.00 €
-APAEI des pays d'Auge et de Falaise :	40.00 €
-ADMR de MORTEAUX-COULIBOEUF :	210.00 €
-Coopérative scolaire d'EPANEY :	320.00 €
-LYCEE ARCISSE DE CAUMONT:	20 €
-MFR BALLEROY :	40 €
-MFR LA BAGOTIERE :	20 €

NUISANCES SONORES

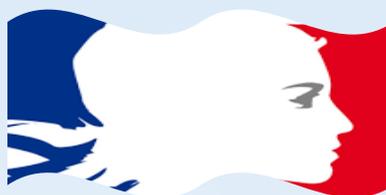
L'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les nuisances sonores.

ARTICLE 6 :

Tous travaux (autre ceux définis à l'article 13) tels que des travaux de bricolage ou de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, ne peuvent être effectués que de :

- **8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi inclus,**
- **9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi,**
- **10h00 à 12h00 dimanche et jours fériés.**

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Charly BISSON

Marius SAITER

Aaron FREMONT

Rosalie PHILLIS

Marceau DUBOIS

MARIAGES

M. Arnaud DUBOSQ et Mme Fanny QUÉTRON

M. Pascal HENRICH et Mme Péguy LECUYER

M. Arnaud MARC et Mme Jennifer THIBAUT

DECES

M. Louis MONGREVILLE

M. Pierre CASTEL

Secrets de Beauté



02.31.90.68.12

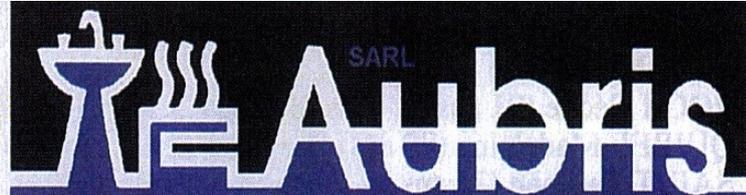
38, Rue de Lisieux 14170 St Pierre sur Dives
reservationbeaute.fr/secretsdebeaute14

*Les entreprises
autour de chez vous*

LENOBLE TP

Port. 06 15 74 29 90
www.lenoble-terrassement.fr

Tél. 02 31 901 977 - etalenoble@wanadoo.fr
Le Moulin de Vaux - 14700 FALAISE



PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Pôle d'activité du Clos - 14170 Perrières
Tél: 06.12.37.50.09

Les Gourdasseries de MaRLo



Créations sur gourdes et calebasses

Les Gourdasseries de MaRLo

N° SIRET : 80397952500034

9 rue des Carriers

Lieu-dit La Fontaine d'Epaney

14170 EPANEY

06 35 52 56 52

facebook.com/lesgourdasseriesdemarlo
 @lesgourdasseriesdemarlo

Abattage

Démontage

Rognage

Dessouchage



Taille

Haubanage

Broyage de branches

Fente de bois

ART ÉLAGAGE

ARBORISTES GRIMPEURS DIPLÔMÉS
AUX SERVICES DE VOS ARBRES

02.31.90.09.73 ou 06.15.02.58.15

le savoir-faire de l'artisan



BOULANGERIE PÂTISSERIE
Serge ADAM
14420 BONS TASSILY
Tél : 02 31 90 83 64

SARL **BASSET**
Laurent

Entreprise Générale
du Bâtiment

Travaux rénovation
& construction

Travaux après sinistres
Avant-projets / plans

SALLE EXPOSITION

9, rue de Quilly
14680 BRETTEVILLE-S/LAIZE
Tél./Fax **02 31 39 52 46**
sarl.basset25@orange.fr



Coiffeuse à domicile et prothésiste capillaire agréée.

Les Ciseaux d'Emilie

**Je me déplace chez vous dans un
rayon de 30 km autour de falaise
ou à l'hôpital sur rendez-vous**

06.18.58.19.64

Le Relais des Longs Champs

02 31 90 60 10

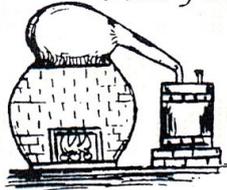
SALLE DE RECEPTION
TRAITEUR
HEBERGEMENTS

14170
Perrières



||| S.A.R.L. CHAPRON |||

Cidrerie ♦ Distillerie
Vins fins ♦ Spiritueux



Spécialité de Vieux Calvados

VENTE EN GROS
ET
AUX PARTICULIERS



14700 Martigny-sur-l'Ante ♦ Tél. 31 40 70 02 ♦ Fax 31 40 03 69
R.C.S. Falaise 29 340 022 608 F. IMMO. LETELLIER - FALAISE

Les Poneys de Kathy

Cours dès 2 ans
Pension Chevaux
Possibilité de prendre en demi-
-pension les chevaux de club

Tél : 06 70 12 24 93
Route de l'aérodrome
Les monts d'Éraines
14170 EPANEY



ROUSSEL ARNAUD

LEBAS Jean-Marc

ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
DÉPANNAGE - SPÉCIALISTE RÉNOVATION
ALARME - DOMOTIQUE

Le Bourg
14700 CORDEY

Port. : 06.62.56.00.39

Fixe : 02.31.40.00.39

Mail : elec.rousselarnaud@orange.fr



Groupama

TRANSPORT HOUEL FUEL

14170 JORT - Fax : 02 31 40 88 62
Tél. : 02 31 40 90 77 - Port. : 06 11 17 78 87

SCEA de la Maison neuve - 14170 Perrières sur la D.511 entre Falaise et St-Pierre-en-Auge

Damien et Carole
vous accueillent
les vendredis
de 14 h à 19 h



— Vente à la ferme —
Légumes de saison issus de
l'agriculture biologique :
pommes de terre, oignons,
échalotes, carottes ...

En collaboration
avec

LES JARDINS
d'Arlette



Pensez à amener vos sacs, protégeons la nature !

ITSPUB

VOTRE PUBLICITÉ
TOUS SUPPORTS



Tél. 02 31 34 07 75 - Fax 02 31 78 11 90 - contact@itspub.fr
SARL PUBLI 14 - Zone Expansia rue du Petit Bois - 14700 FALAISE



Société des Carrières de Vignats et de Normandie

61 160 Nécy

Tél : 0233678800 - Fax : 023352892



DUCCLOS MICHEL
MOTOCULTURE

ROUTE DE BRETAGNE
14700 FALAISE

MICHEL.DUCLOS1@ORANGE.FR
02.31.20.91.22
02.31.20.93.86

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



BOUCHERIE CHARCUTERIE

Isabelle et Christophe EVE
30 Rue St-Gervais 14700 FALAISE Tel : 02.31.40.15.71



www.boucherie-falaise.fr

BLANDIN Olivier
Guitariste Professionnel

Électrique
Acoustique
Basse

*Pour tout âge
et tous niveaux*
harmonie,
solfège,
changement
de corde...

COURS ET INITIATION
TARIFS SUR DEMANDE
14170 PERRIÈRES

06 72 23 91 44

Jean Michel
CRESCENCE

Auto entrepreneur
Tous travaux sur devis

10, chemin Rouilly
14170 EPANEY

02 14 10 18 73
06 07 37 48 36

Peinture
Pose de toile de verre
Rénovation int. et ext.
Nettoyage et ravalement de façade
Revêtements sols et murs
Transformation et aménagement
de salle de bains, cuisines,...

BRUNO GABON
TRAVAUX FORESTIERS
BOISSERVICE
14 170 EPANEY



06 07 94 73 77
BOISSERVICE0087@ORANGE.FR



Amivelec

Artisan électricien
Dépannage, domotique, design
Installation Neuf ou ancien

BERNIER Michael
24 rue des carriers
La fontaine
14170 EPANEY
amivelec@orange.fr

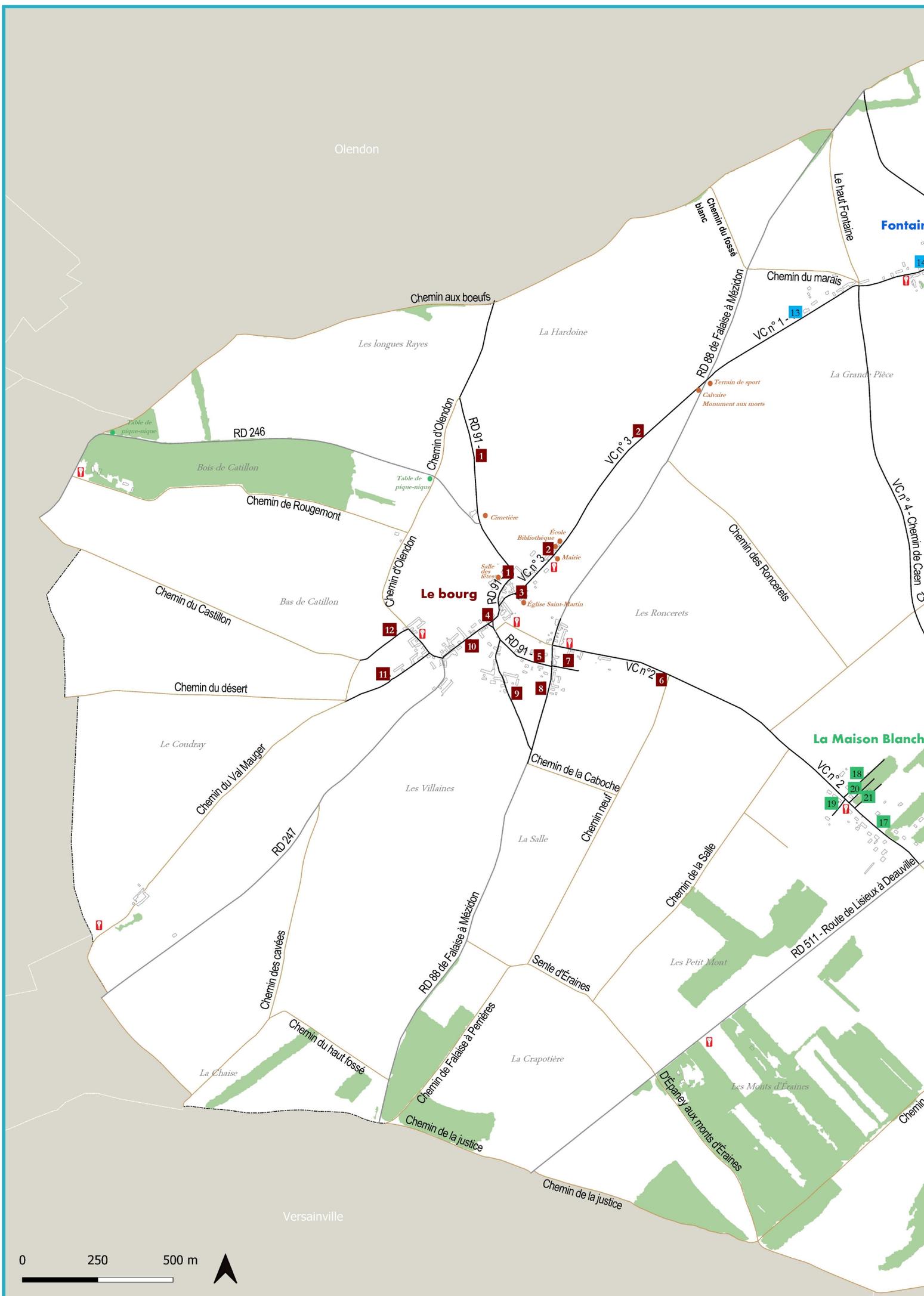
02 31 90 06 28
06 67 30 89 49



SARL **Henri DEROUET**
TRACTEURS · MACHINES AGRICOLES

Z.I. - 14700 FALAISE | 14690 PONT-D'OUILLY
Tél. **31 90 32 68** | Tél. **31 69 80 43**

HENDERAGRI
Libre Service Pièces
02.31.90.79.09
ZI Falaise



Oleendon

Fontaine

Chemin aux boeufs

Les longues Rayes

La Hardoine

Chemin du marais

La Grande Pièce

RD 246

Bois de Catillon

Chemin de Rougemont

Cimetière

Chemin d'Oleendon

Chemin d'Oleendon

Le bourg

École

Bibliothèque

Mairie

Salle des fêtes

Eglise Saint-Martin

Les Roncerets

Chemin du Castillon

Bas de Catillon

Chemin du désert

Le Coudray

Chemin du Val Mauger

RD 247

Les Villaines

Chemin de la Caboché

La Salle

Chemin neuf

La Maison Blanche

VC n° 2

RD 247

Chemin des cavées

Chemin du haut fossé

La Chaise

RD 88 de Falaise à Mézidon

Chemin de Falaise à Perrières

Chemin de la justice

La Crapotière

Sente d'Éraines

Chemin de la Gaille

Les Petit Mont

RD 511 - Route de Lisleux à Deauville

Les Monts d'Éraines

Département aux monts d'Éraines

Chemin rural

Versainville





“ Un tourbillon d'enfants aux quatre vents ”

Créée en décembre 1999, l'Association des Parents d'Élèves des communes des 4 vents a pour objectifs :

- d'organiser et d'animer des activités ou sorties destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci,
- d'organiser des manifestations afin de soutenir financièrement les écoles dans certaines activités pédagogiques,

tout cela au profit des enfants scolarisés dans les communes d'Epaney, de Perrières et d'Olendon.

Le bilan de fonctionnement de l'année 2021-2022 est satisfaisant, au regard de cette seconde année particulière que nous avons tous vécu. En effet, la situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser l'ensemble de nos manifestations normalement. Ainsi, le marché de Noël a été réalisé « à distance » (vente de sapins et de chocolats), le marché de printemps par le biais d'Initiatives, notre partenaire, pour une vente de plants et autres objets au choix. La kermesse a tout de même pu faire son retour, bien que repensée. Elle a eu lieu à l'école d'Epaney en soirée.

L'APE a versé une subvention de 10 € par enfant à chacune des coopératives des écoles. Cette année, cette subvention sera versée en fonction des sollicitations des écoles et de la réussite de nos opérations.

Le nouveau bureau, élu lors de notre Assemblée Générale du 29 septembre dernier se compose ainsi :

Président : HUARD Gwennaïg (*Olendon*)

Vice-présidente : DEBROISE Sophie (*Olendon*)

Trésorière : LABBE Lolita (*Olendon*)

Vice-trésorière : SAP Coralie (*Perrières*)

Secrétaire : LEMAIRE Jennifer (*Perrières*)

Vice-secrétaire : ANTOINE Aurore (*Perrières*)

De nouveaux parents ont rejoint le conseil d'administration : HAMEL Emilien, DESROCHES Anthony, DELAUNAY Adeline, CHERENCE Fanny. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

Les prochaines manifestations que vous propose l'APE.

Le marché de Noël a pu faire son retour à la normale en 2022 et nous en sommes ravis! Nous avons renouvelé l'opération des chocolats de Noël pour laquelle les modalités étaient les mêmes que l'an passé. Nous sommes d'ores et déjà en train d'organiser notre prochaine manifestation : un repas en salle des fêtes pour l'ensemble des familles du RPI. Nous serons à nouveau présents lors du vide grenier du 1er Mai à Epaney pour notre traditionnelle vente de crêpes et lors de la kermesse des écoles du RPI fin juin 2023.

Nous avons toujours besoins de nouveaux parents dans l'association,

Pour nous contacter : ape4vents@gmail.com

ou Gwennaïg HUARD au 06.58.70.19.90



<https://www.facebook.com/ape4vents/>

Ecole d'Epaney

L'école d'Epaney regroupe des enfants du CP au CM1 sur 3 classes.

Cette année scolaire, l'école d'Epaney compte une soixantaine d'élèves.

L'année scolaire 2021/2022, a une nouvelle fois été une année de restrictions sanitaires.

Très peu de sorties ont pu être réalisées mais nous en avons profité pour mener des projets dans l'école.

En début d'année scolaire, des élèves ont participé aux journées du patrimoine en allant visiter le château de Crèvecœur en Auge.

Par contre, les rencontres sportives où nous regroupons plusieurs classes ou plusieurs écoles n'ont pu avoir lieu.



Le marché de Noël s'est fait à distance mais la cour de récréation s'est parée de décorations avec l'aide de bénévoles.

Puis le printemps est arrivé et nous avons aménagé le jardin de l'école. Nous avons pu faire notre première récolte avant la kermesse qui, pour la première fois, a eu lieu un vendredi soir dans l'école d'Epaney.

Ça faisait du bien de retrouver des projets communs aux écoles !



Même si nous avons dû annuler nos sorties de fin d'année scolaire au dernier moment à cause de cas de COVID, nous avons quand même passé une belle année !

SIVOM

Composition du SIVOM des 4 VENTS

EPANEY : Bruno DUGUEY, Cyrille GALLARD, Eric HOSTE

OLENDON : Ingrid DELAROCHE, Patrice DROUIN, Steeve LELIEVRE

PERRIERES : Gérard CHANDON, Stéphanie SCHWARTZ, Romuald RYCKEBOSCH

SASSY : Dominique VARIN, Fanny BETTIN, Sébastien BREBION

Président : M. RYCKEBOSCH Romuald

1ère Vice-Présidente : Mme DELAROCHE Ingrid / 2ème Vice-Président : M. VARIN Dominique / 3ème Vice-Président : M. GALLARD Cyrille

Effectif des Écoles – Prévision Rentrée de Septembre 2021 :

École d'EPANEY	Mme BALLENGER Stéphanie	11CP	7 CE1
	Mme GOUIN Corinne	14CE1	7 CE2
	Mme COSSART Céline	9CE2	12CM1
École d'OLENDON	Mme GERVAIS Ludivine	17CM2	
École de PERRIERES	Mme DESBOIS Bénédicte	14PS	7MS
École de PERRIERES 14GS	Mme DELAUNE Claire		8MS

120 élèves

Coordonnées utiles

Mail SIVOM : sivom4vents@gmail.com

Président du SIVOM

M. RYCKEBOSCH Romuald : 06 16 46 02 06

Secrétaire du SIVOM

Mme ANDRE Brigitte : 02 31 40 92 45

ou 06 81 57 96 09

Participation des Communes – Année 2021 :

	Transport	Budg.Général	Total
- Commune d'EPANEY	10.496,42€	33.018,44€	43.514,86€
- Commune d'OLENDON	3.632,60€	12.942,90€	16.575,50€
- Commune de PERRIERES	6.823,68€	28.056,72€	34.880,40€
- Commune de SASSY	4.194,55€	21.294,86€	25.489,41€
Total	25.147,25€	95.312,92€	120.460,17€

La Cantine

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de restauration scolaire pour les enfants dans les écoles élémentaires d'EPANEY, OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES. Les repas sont cuisinés par le traiteur « Les Saveurs du Laizon », transportés le matin (à froid) à la cantine de PERRIERES, puis réchauffés par nos cantinières.

L'inscription se fait à la semaine entière ou au mois entier à l'aide d'une fiche à retourner à Mme ANDRE (au bus ou aux écoles) le jeudi précédent au plus tard. Le prix du repas est de 3,95€. Le paiement se fait par l'achat de tickets à joindre lors de l'inscription. (Chèques à l'ordre du Trésor Public).

Le service de restauration scolaire poursuit un double objectif :

Offrir aux élèves des repas équilibrés et de qualité.

Éduquer leurs goûts au travers d'aliments variés. Des menus à thèmes sont proposés dans le cadre d'animations ponctuelles.

La Garderie

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de garderie scolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'EPANEY, d'OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES. Le prix de l'heure de garderie est de 1,60€.

Le matin : Site de PERRIERES de 7h30 à 09h00, le soir : Site de PERRIERES de 16h30 à 19h00

La surveillance des enfants en garderie est effectuée par Mme ANDRE Brigitte, Mme BLAIS Myriam, Mme DEVAUX Stéphanie et Mme LENGLINE Magalie.

Transport des écoliers de maternelle et de primaire

Le SIVOM des 4 VENTS organise un service de transport scolaire pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires d'EPANEY, d'OLENDON et à l'école maternelle de PERRIERES. (chauffeur M.LEBAILLY Vincent et l'accompagnatrice Mme LENGLINE Magalie)

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque

« AU PLAISIR DE LIRE »



adressent à toutes et à tous leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année .

La bibliothèque reprend son cours normal de fonctionnement
après les épisodes Covid.

Beaucoup de nouveautés ont rejoint les rayons,
surtout pour les petits

Venez les découvrir.

Que 2023 apporte SANTE , JOIE.... ET PLAISIR de LIRE



La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h30

Gratuit pour les enfants

3 euros pour les adultes

Association la course des 4 vents

SASSY 2022

Le dimanche 26 juin a eu lieu la 4ème édition de la course des 4 vents.

107 coureurs

55 marcheurs

75 bénévoles

10 organisateurs

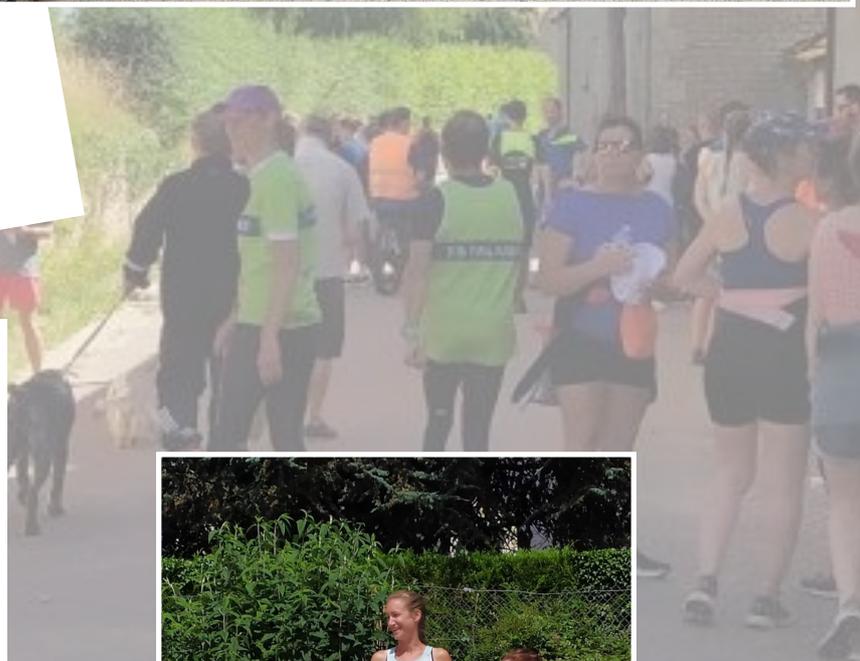


Village départ 2023

Olendon

Le dimanche 25 juin

Dans le parc du château



Contact association

Jean-François Quettier



06 36 04 84 90



EEA

Exister Ensemble Autrement



Exister Ensemble Autrement

L'association EEA est depuis plusieurs années maintenant bien connue des habitants d'Epaney. Notre association vient en aide à une école dans un petit village du Burkina Faso. Depuis 1999, EEA s'est engagée à aider tous les enfants de ce village afin qu'ils aient accès à l'éducation dans un environnement sain et agréable.

Pour cela, l'association repose sur notre équipe de bénévoles, mais également Justin Sigouinda, coordinateur au Burkina Faso. Justin nous contacte régulièrement en nous expliquant ce dont l'école et le village ont besoin. Connaissant bien les besoins des enfants et des enseignants, il nous permet d'orienter avec précision nos actions.



Les actions en 2022 ont été similaires aux actions de 2021. La vente de jacinthes en période des fêtes de fin d'année et la tombola de Pâques ont permis de récolter des fonds pour l'école de Ouissiga cette année. Les habitants d'Epaney sont toujours plus nombreux à participer et nous les en remercions.

Les écoles de Sainte Trinité à Falaise et de Saint Joseph à Caen soutiennent activement l'association par leur participation à l'action bol de riz. Les enfants de ces écoles s'engagent dans cette action solidaire en ne mangeant qu'un bol de riz et un fruit lors d'un repas. Il permet de sensibiliser les enfants dès le plus âge quant à la pauvreté et la malnutrition dans le monde.

Si vous désirez soutenir financièrement Exister Ensemble Autrement, vous pouvez adresser votre don à l'association Exister Ensemble Autrement, 6, le haut de la rue, 14170 Epaney. Par votre don, vous vous associez à notre action.



N'hésitez pas à visiter notre site internet : <https://existerensembleautrement.weebly.com>

La Présidente, Alexia DUGUEY

Amicale des sports et loisirs

Comme les années précédentes, nous avons annulé certaines manifestations, du fait que nous ne pouvions assurer les différents gestes barrières imposés par les Services de l'Etat, dans le cadre du COVID-19.

Aujourd'hui, nous espérons pouvoir organiser notre vide-greniers le 1^{er} Mai 2023, avec plus de 200 Exposants et nous espérons également pouvoir maintenir nos manifestations en faisant appel à nos bénévoles qu'il est de plus en plus difficile de retenir ou de recruter.

La prochaine Assemblée Générale de notre Association est prévue le Vendredi 13 Janvier 2023.

Je vous rappelle actuellement les Membres du Bureau :

Président : M. ANDRE Jacques

Vice-Président : M. DUGARD Michel

Secrétaire : Mme BISSON Astrid

Secrétaire-Adjt : M. HOSTE Eric

Trésorier : M. CHARTIER Didier

Trésorière-Adjte : Mme LECONTE Magali

Les Membres de notre Association vous adressent leurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et vous invitent à respecter les gestes barrières.

Bonne Santé à Tous et une très bonne Année 2023.



*P/Les Membres,
Le Président,
Jacques ANDRE.*

Union des propriétaires et chasseurs d'Épaney

Je vous souhaite au nom de la société de chasse une bonne année 2023 à tous les habitants de la commune, que celle-ci vous apporte santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Nous avons organisé notre ball-trap les 28 et 29 mai 2022. Après deux années d'interruption suite au covid, nous avons pu attirer un très grand nombre de chasseurs mais aussi des personnes licenciées à la fédération de ball-trap. Ils ont le choix entre un parcours chasse, une fosse professionnels et une fosse amateurs. Pas moins de 17000 plateaux ont été tirés durant le weekend grâce à une bonne organisation des bénévoles pour renouer avec ce rendez-vous tant attendu .

Le 3 septembre 2022 la société a organisé une chasse de régulation des nuisibles grâce au concours d'un lieutenant de louveterie et de sa meute de chiens. Un beau sanglier de 138 kg ainsi que deux renards ont été prélevés.

La société a signé une convention avec les fédérations des chasseurs du Calvados afin de restreindre le nombre de perdrix pouvant être prélevées de façon à maintenir cette population.

Le chasseur est le premier acteur environnemental sur son territoire et s'efforce de gérer ses populations de gibier. Malgré notre volonté de détruire les blaireaux, nous voyons toujours ces animaux qui occasionnent des dégâts sur notre commune.

Je voudrais remercier tous les propriétaires non chasseurs qui laissent leur terre gracieusement à la société pour la bonne marche de celle-ci.

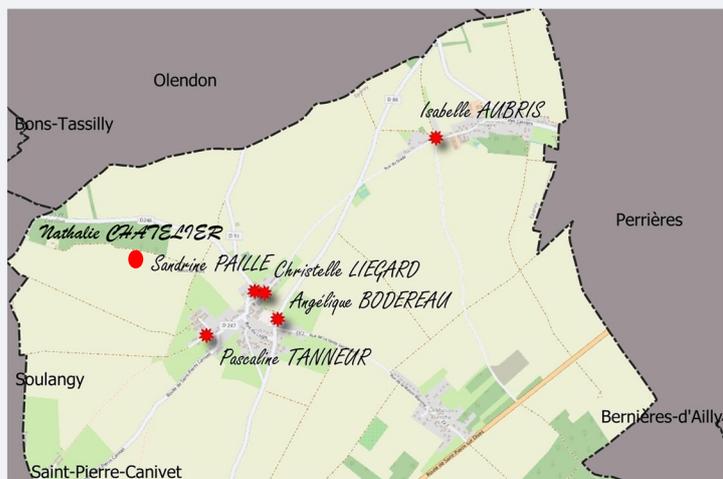
Pour terminer je tenais à dire que la chasse est un loisir et qu'elle ne doit pas devenir une source de problème et de conflit.



BONNE ANNEE A TOUS

Le président, ERIC HOSTE

Les assistantes maternelles



★ Les assistantes maternelles
 Communes limitrophes
 Épaney
 OpenStreetMap



Données issues du recensement des assistantes maternelles par le département du calvados (<https://www.calvados.fr/contenus/fiche/fiches-aide--services/trouver-une-assistante-maternell.html>) en date de septembre 2020.

© OpenStreetMap, 17/09/2020
 © Mairie d'Épaney, A. VAN LAEYS, 11/2020

Isabelle AUBRIS
 36 rue de la Source
 02 31 90 52 14

Nathalie CHATELLIER
 Sous le bois

Sandrine PAILLE
 6 Rue de Bary
 02 31 90 78 62

Christelle LIEGARD
 4 Rue de l'école
 02 31 20 98 52

ANGELIQUE BODEREAU
 30 Rue de la queue de renard
 02 31 20 05 70

Pascaline TANNEUR
 3 Rue Val Mauger
 02 31 90 37 11

Les crèches et micros-crèches

Micro-crèche Pierre et Odette Auger

Hameau de macé à Jort (14170)

Tél : 02 31 20 04 08

<http://microcrechejort.business.site/>

Le Multi Accueil « Les Petits Filous »

8 rue Robert le Magnifique
 à Falaise (14700)

Tél. : 02 31 90 05 80

<http://www.falaise.fr/a-tout-age/accueil-des-0-3-ans/accueil-des-tout-petits/>

Micro-crèche les petits conquérants

ZAC MARTINIA à SAINT-MARTIN-DE-MIEUX
 (14700)

Tél: 06 50 57 66 54

<https://www.lespetitsconquerants.com/>

Micro-crèche les p'tits mineurs

3 place du Chevalement Minier
 ZA Ariana à Soumont St Quentin (14420)

Tél : 02 31 20 85 05

<https://www.microcreche-caen-falaise.fr/>



RPE OUEST



Depuis janvier 2020, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a développé un RPE (Relais Petite Enfance). Trois entités couvrent aujourd'hui l'ensemble du territoire du Pays de Falaise : le RPE OUEST, le RPE CENTRE et le RPE EST.

RPE OUEST

Mathilde GENEST
Animatrice Responsable du RPE Ouest - Pays de Falaise

Communauté de Communes
ZA de Guibray, rue de l'Industrie 14700 Falaise
07 60 72 04 31 - rpe.ouest@paysdefalaise.fr



RPE CENTRE



RPE CENTRE

Céline FICHET-OBATON
Animatrice Responsable du RPE Centre - Pays de Falaise

Centre Socio-Culturel de Falaise
1, rue des Prémontrés - 14700 Falaise
02 31 20 42 06 / 06 61 03 40 06
rpe.centre@paysdefalaise.fr



RPE EST



RPE EST

Stéphanie MATHIEU
Animatrice Responsable du RPE Est - Pays de Falaise

Communauté de Communes
ZA de Guibray, rue de l'Industrie 14700 Falaise
06 58 67 25 76 - rpe.est@paysdefalaise.fr



www.paysdefalaise.fr

RELAIS PETITE ENFANCE



PAYS DE FALAISE NORMANDIE

POUR QUI ?

- > Les Assistants Maternels et les gardes d'enfants à domicile du Pays de Falaise
- > Parents et futurs Parents employeurs du Pays de Falaise
- > Enfants âgés de 0 à 6 ans

ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES GARDES D'ENFANTS À DOMICILE

- > Informations sur le métier et les modalités d'obtention de l'agrément
- > Soutien dans l'exercice de la profession
- > Renseignements sur la formation continue
- > Organisation de temps de rencontres et/ou d'échanges sur les pratiques professionnelles
- > Réunions à thème
- > Accompagnement dans le développement de l'enfant

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

RPE OUEST

LES ATELIERS D'ÉVEIL

- > Les lundis et mardis de 9h30 à 11h30 à la salle d'activités du RPE à la Maison des Loisirs de Potigny.
- > Les vendredis de 9h30 à 11h30 à la Maison des Habitants à Pont-d'Ouilly.

LES PERMANENCES

Sur rendez-vous, les lundis et mardis de 13h30 à 17h à la Maison des Loisirs de Potigny. Les jeudis et vendredis de 13h30 à 17h à la Maison des Habitants à Pont-d'Ouilly.

RPE CENTRE

LES ATELIERS D'ÉVEIL

- > Les mardis et les jeudis de 10h à 11h30, au Centre Socio-culturel à Falaise.
- > Et les vendredis à la salle Jimmy Sobol à Falaise, de 9h30 à 11h.

LES PERMANENCES

> Uniquement sur rendez-vous au Centre Socioculturel à Falaise.

RPE EST

LES ATELIERS D'ÉVEIL

> Des matinées d'éveil sont à venir dans les prochaines semaines. Pour toutes modalités, contactez Stéphanie MATHIEU au 06 58 67 25 76.

LES PERMANENCES

Sur rendez-vous, les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h30 à la médiathèque à Morteaux-Couliboeuf.

GUICHET UNIQUE

- > Informations sur les différents modes d'accueil des 0-6 ans du territoire
- > Faire une demande de place au multi-accueil «Les petits filous» de Falaise

Démarche :
Contacter le RPE Centre pour faire votre demande, au 02 31 20 42 06 ou 06 61 03 40 06

Pour plus d'informations :
www.falaise.fr

INFORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

Nos animatrices vous accueillent sur rendez-vous :

- > Pour toutes questions administratives :
 - Contrat de travail
 - Droits et devoirs des parents-employeurs et des professionnels

> Pour délivrer une liste des assistants maternels agréés aux familles et les informer sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire.

SERVICE GRATUIT

LES MISSIONS DU

RELAIS PETITE ENFANCE

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

- > Echanges avec les parents sur le développement de l'enfant (sommeil, alimentation, comportement, etc.)
- > Soutien et conseils aux parents confrontés à des questionnements ou inquiétudes (rôle et compétences parentales, relation parents-enfants, organisation du quotidien, etc.)

ANIMATION DE TEMPS COLLECTIFS

Ateliers d'éveil proposés par les animatrices à destination des enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés de leur assistant maternel (ou garde d'enfants à domicile) ou d'un parent. Le planning est disponible sur demande ou sur www.paysdefalaise.fr

LES LIENS UTILES

> www.paysdefalaise.fr

Site de la Communauté de Communes du Pays de Falaise. 02 31 90 42 18

> www.monenfant.fr

Site des Caisses d'Allocations Familiales (les différents modes de garde, les informations sur les Relais Petite Enfance, les aides de la CAF...)

> www.calvados.fr

Site du Département du Calvados (Informations sur l'agrément des assistants maternels, les modes de garde...)

> www.pajemploi.urssaf.fr

Site des URSSAF (pour toutes questions liées au contrat de travail) 0806 807 253

> www.pôle-emploi.fr

Site de Pôle Emploi Normandie (Pour toutes questions concernant les fins de contrat et indemnités chômage) 02 31 53 51 15 ou 39 95

> normandie.dreets.gouv.fr

Site de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Informations sur le droit du travail) 08 06 00 01 26

Réalisation: CC Pays de Falaise, Illustrations: Freepik. Ne pas jeter sur la voie publique. - Actualisation septembre 2022, attention, certains éléments communiqués sont susceptibles d'évoluer.

LE CLIC



SENIORS : contactez le CLIC !

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de Falaise est un service du département dédié aux plus de 60 ans et à leur entourage, aux élus et aux professionnels. Une équipe est disponible pour vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers les services compétents :

Services d'aide à domicile / Portages de repas / Téléalarmes / Dossiers APA / Aménagements du domicile / Aides Techniques / EHPAD / Résidences seniors / Accueils de jour ou temporaires / Familles d'accueil / Mesures de protection / Services de santé à domicile / Lutte contre l'isolement / Loisirs / Formation et soutien aux aidants familiaux

Des actions collectives de préventions sont organisées régulièrement (conduite, mémoire, nutrition, gestion du stress...) : n'hésitez pas à vous procurer le programme des animations du CLIC !

CLIC de Falaise

4 Rue de la Résistance, Bât B

14700 FALAISE

Tél : 02 31 41 41 91

Courriel : clicdefalaise@calvados.fr

Du lundi au vendredi, de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H30.

Permanences au Centre Médico-Social de Bretteville-sur-Laize, le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14H à 16H30.

L'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Fondé en 1945, il intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

Aide à Domicile en Milieu Rural

Présidente : Mme Hélène ANCEL
au 02 50 44 01 93



Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi : 8h30 – 12h30
Mardi : 14h – 16h30
Jeudi : 14h – 16h

Rue des écoles – Morteaux-Coulibœuf – 02 31 40 85 24

LE PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes du Pays de Falaise propose un service Portage de Repas, à la carte, destiné aux personnes âgées, handicapées ou souffrantes. Il est assuré quotidiennement en partenariat avec l'ADMR et peut être adapté à des régimes spécifiques : régime sans sel, ...

Le service de téléassistance

Le conseil départemental du Calvados met à disposition un service de téléalarme. En cas d'incident, les secours adaptés sont envoyés au domicile.

Une aide de l'APA, attribuée par le Conseil Départemental du Calvados, est possible sous certaines conditions.

Comment marche le service de téléassistance ?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien**. Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste**. Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

1. Vous souscrivez au service

Un technicien Vitaris interviendra sous 48 h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boîtier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible **24 h/24, 7 j/7**. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

2. Vous avez besoin d'aide

Un accident, une chute, un malaise, une angoisse... quel que soit le jour de la semaine, à n'importe quelle heure, appuyez sur votre médaillon pour obtenir de l'aide. En option, le bracelet détecteur de chute est fortement recommandé pour permettre une aide immédiate si vous êtes dans l'impossibilité d'activer le dispositif.

3. Vous êtes mis en relation avec le centre d'écoute

Dès la réception de votre appel, vous êtes automatiquement identifié. Le transmetteur vous permet de communiquer sans utiliser votre téléphone. Votre interlocuteur va faire le point sur la situation et identifier les personnes ou services à contacter. L'opérateur est également là pour vous conseiller et vous reconforter en attendant que vos proches ou les secours interviennent.

4. Les secours arrivent chez vous

Votre réseau de proximité (famille, amis, voisins) est prévenu, ainsi que des services d'urgence, si cela est nécessaire. L'abonnement inclut la pose d'une boîte à clés qui permet l'intervention même si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour ouvrir votre porte.

5. Combien coûte le service de téléassistance ?

Formule complète : 8,92 € TTC par mois*	Options (tarifs au mois)
Fourniture et maintenance du matériel (boîtier émetteur, médaillon d'alerte). Fourniture gratuite d'un second médaillon pour les couples.	Bracelet détecteur de chute : 1,73 € TTC
Installation sans frais du matériel de téléassistance dans la journée en cas d'urgence si la demande est formulée avant midi, sinon dans les 48 h ouvrées maximum.	Détecteur de surveillance de vie : 1,86 € TTC
Centrale d'écoute joignable 7 jours sur 7, 24 h sur 24 en cas de déclenchement d'une alerte.	Détecteur de fumée : 1,86 € TTC
Déclencheur adapté aux personnes en situation de handicap (effleurement, écrasement, au souffle et signal visuel pour les personnes atteintes de surdit�).	D�tecteur de gaz naturel : 3,01 € TTC
Appel de convivialit� si aucun contact depuis 30 jours.	Chemin lumineux : 8,56 € TTC
Service de soutien psychologique.	Assistance mobile g�olocalis�e : 10,59 € TTC
Fourniture et pose d'une bo�te � cl�s.	Assistance montre g�olocalis�e : 26,62 € TTC/mois + 41,70 € de frais de mise en service
Service de messages d'alertes (canicule...)	Solution actim�trie 4 capteurs + 1 ext�rieur : 37,32 € TTC

5. Comment s'abonner ?

Pour souscrire   ce service, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne ou de contacter Vitaris au 02 31 99 04 62 ou par courriel : teleassistance.calvados@vitaris.fr.

La r siliation, quel que soit le motif, est possible   tout moment, sans frais. Le mois entam  reste d . La facturation d bute le mois suivant celui de l'installation du mat riel chez l'abonn .

Renseignements administratifs

Le recensement pour la journée du citoyen, les inscriptions sur la liste électorale, les demandes de copie d'acte d'Etat civil (mariage, naissance, décès) : Toutes ces démarches peuvent être faites sur www.service-public.fr

Nature de la Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Carte Nationale d'Identité Sécursisée	A compter du 1^{er} Mars 2017 pour les Cartes d'Identité s'adresser à la Mairie de FALAISE	Extrait d'Acte de Naissance 2 Photos d'Identité aux normes 1 Justificatif de Domicile	Gratuit 25 € en Timbres F. si ancienne carte non présentée
Carte d'Electeur (Inscription Electorale)	Mairie du Domicile Entre le 01/09 et le 31/12	Carte Nationale d'Identité 1 Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait d'Acte de Naissance	Mairie du lieu de Naissance	Nom et Prénoms et Date de Naissance	Gratuit (*)
Extrait d'Acte de Mariage	Mairie du lieu de Mariage	Nom et Prénoms et Date de Mariage	Gratuit (*)
Extrait d'Acte de Décès	Mairie du lieu de Décès	Livret de Famille et Date du Décès	Gratuit (*)
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de Mariage	Document à compléter par le Demandeur	Gratuit
Légalisation de Signature	Mairie du Domicile	Signature à faire à la Mairie	Gratuit
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance Service du Greffe Caen	Extrait d'Acte de Naissance Carte Nationale d'Identité Livret de Famille 1 Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait d'Acte de Naissance (Personnes étrangères)	Service de l'Etat Civil 44941 NANTES Cedex 09	Copie Carte Nationale d'Identité Demande sur papier libre	Gratuit (*)
Certificat de Résidence	Mairie du Domicile	Justificatif de Domicile	Gratuit
Extrait de Casier Judiciaire	Casier Judiciaire National 107, Rue Landreau 44079 NANTES	Copie Carte Nationale d'Identité Demande sur papier libre	Gratuit (*)
Recensement Militaire Journée d'appel des Filles et Garçons à partir de 16 ans	Mairie du Domicile Se présenter dans le Mois des 16 ans	Livret de Famille Carte Nationale d'Identité Justificatif de Domicile	
Autorisation de Sortie de Territoire	Veuillez télécharger le Cerfa N° 15646*01 sur le site internet suivant : www.service-public.fr		

TITRES SECURISES : (Cartes nationales d'identité, passeports)

Depuis le 02 mars 2017, les demandes de titres sécurisés sont traitées par les mairies équipées de bornes biométriques. Il faut faire une pré-demande en ligne sur www.ants.gouv.fr puis prendre rendez-vous dans les mairies de l'arrondissement de Caen : Aunay sur Odon, Balleroy, Bayeux, Caen, Colombelles, Condé sur noireau, Dives sur mer, Douvres la délivrande, Evrecy, Falaise, Herouville ST Clair, Honfleur, Ifs, Lisieux, Livarot, Mézidon Canon, Ouistream, Pont l'Eveque, Thury harcourt, Tilly sur seules, Trévières, Trouville sur mer, Verson, Vire

ENREGISTREMENT DES PACS

Les PACS sont enregistrés en mairie ou chez un notaire.

En mairie, vous devez faire une déclaration conjointe de conclusion de PACS avec le cerfa 15 725*3 complété, daté et signé par les deux partenaires accompagnés de la photocopie des cartes d'identité en cours de validité et d'un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois.

Puis, vous devez prendre rendez-vous avec Mr le maire afin de faire signer la convention de PACS (cerfa 15726*02 ou convention libre)

LA RECONNAISSANCE ANTICIPEE DE PATERNITE

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement. Elle se fait différemment à l'égard du père et de la mère. Lorsque le nom de la mère figure sur l'acte de naissance, le lien de filiation maternelle est établi. En revanche, avant ou après la naissance de l'enfant, le père doit obligatoirement faire une reconnaissance de paternité.

Le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité

Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents. Il ne mentionne ni le prénom ni le nom de l'enfant.

RECEPTION TELEVISION

Si vous rencontrer des problèmes de réception des chaînes télévisées, vous pouvez contacter l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) au 09 70 81 A88 18

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE

- * création de 2 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- * ravalement,
- * modification de façade,
- * peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- * changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- * réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine,
- * percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- * création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- * changement de destination de locaux existants,
- * construction ou modification de clôture,
- * les adjonctions de parements,
- * les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- * construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.

TRAVAUX SOUMIS A L'OBLIGATION DE DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

- * la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- * le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- * la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

QUELLE EST LA DUREE DE VALIDITE D'UNE AUTORISATION ?

La durée de validité initiale d'un permis de construire, d'aménager, de démolir ou d'une déclaration préalable est de 3 ans. Si les travaux ne débutent pas dans ce délai, l'autorisation est périmée.

Il est possible de faire des démarches pour obtenir son renouvellement. La durée de validité initiale peut ainsi être prorogée 2 fois pour une durée d'1 an.

Sont concernés les projets n'ayant pas encore donné lieu à un commencement de travaux et dont l'autorisation n'est pas périmée au 6 janvier 2016.

À NOTER : *Toute demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre permis ou déclaration préalable. Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposé en mairie.*

QUELLES ACTIONS ? QUELLES SANCTIONS ?

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit passible de 3750€ d'amende au minimum et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :
- posséder la nationalité française (cf. « L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France)),
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Le domicile

La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par l'un des moyens suivants (justificatif le plus récent possible) :

- adresse portée sur la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- adresse portée sur un avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ; adresse portée sur une facture d'eau, d'électricité, de gaz.

Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

La qualité de contribuable

Sont concernées les personnes qui peuvent justifier qu'elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la deuxième année consécutive : taxes foncières, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.

La qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique

Possède cette qualité toute personne qui a, pour au moins la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la communes (payant ses impôts locaux dans la commune).

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de son domicile ;

Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;

Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;

Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;

Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (téléservice disponibles dans toutes les communes à compter du 1er janvier 2019) ;

Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;

Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;

Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

INFORMATIONS PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pensez à la pré-demande en ligne !

Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie !

Remplissez votre pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité par voie dématérialisée, via le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. (Ou via le QR code ci-contre).



Attention : la pré-demande en ligne de passeport ou de CNI ne vous dispense pas de venir ensuite personnellement déposer votre demande en mairie. C'est une mesure de sécurité pour éviter l'usurpation d'identité.



Déposez votre demande dans la mairie de votre choix

Vous pouvez déposer votre demande dans une autre commune, (équipée d'un dispositif de recueil) que celle où vous résidez.



En revanche, **vous devrez récupérer votre nouveau titre au même endroit**. Lorsque vous avez un rendez-vous, veuillez l'honorer et ne prenez pas plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.



Documents originaux à fournir

De nombreuses procédures sont ralenties à cause d'une erreur ou d'un oubli de pièces du dossier de demande.

Vous devrez présenter les documents originaux suivants, ainsi que le formulaire CERFA papier ou le numéro de pré-demande si vous avez fait votre pré-demande en ligne :

- Votre CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans ;
- Une photo d'identité de moins de 6 mois et conforme ;
- Un justificatif de domicile (sauf si vous avez utilisé Justif'adresse lors de votre pré-demande en ligne) ;
- Un timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86€, achetable en ligne) ;
- Pour la CNI, un timbre fiscal est nécessaire si vous remplacez votre carte pour perte ou vol (25€, achetable en ligne).



La liste des justificatifs
de domicile autorisés.



Acheter un timbre
fiscal en ligne.

Pour les concours et les examens (brevet des collèges, baccalauréat, concours d'entrée dans un établissement d'enseignement secondaire...), **examens du permis de conduire** (code et conduite), **un titre d'identité expiré de moins de 5 ans est accepté.**

Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 29.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SGA
Secrétariat général pour l'administration

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr, vous pourrez ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis



Un délai de 2 à 4 mois après votre recensement est nécessaire pour créer votre compte.

Mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h à 12h 45

Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30

Pas d'accueil public



csn-caen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Gestion des déchets

1. Déchets ménagers

La Communauté de Communes du Pays de Falaise (CDC) assure la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers non recyclables. Il est demandé de sortir les ordures ménagères la veille au soir du jour de collecte pour garantir un ramassage dans de bonnes conditions et ne pas encombrer l'espace public de manière excessive. Les ordures ménagères doivent être entreposées dans des contenants garantissant la propreté du lieu de dépôt.

Le jour de collecte à Perrières est le mercredi après-midi. **Les containers doivent être rentrés au plus-tard, le jeudi. Beaucoup de containers restent sur la voie publique plusieurs jours voir en permanence.**

2. Tri sélectif

Pour vous débarrasser de vos récipients en verre, plastiques ou encore carton, la Communauté de Communes a installé une dizaine de Points d'Apport Volontaire (PAV), vous en trouverez donc facilement sur tout le territoire de la CDC. Ils sont situés place des marronniers entre l'école et le parking de l'église.

Nous rappelons à tous nos usagers que :

- **Les déchets doivent être déposés dans la colonne de tri appropriée et les autres déchets (bois, ferraille, cartons bruns de 1 m x 1 m...) doivent être déposés en déchèterie**

Lorsque les colonnes de tri sélectif sont pleines, les déchets ne doivent pas être déposés au sol ou sur le dessus des colonnes.

Contactez le Service Environnement au 02 31 90 99 65 ou sur environnement@paysdefalaise.fr



Pays de Falaise - Janvier 2020

ZOOM SUR
LE CARTON
il se recycle !

Le carton ne doit pas être mis avec les ordures ménagères¹, **il se recycle !**

Mis dans la poubelle classique, il n'aura pas droit à une nouvelle vie et sera enfoui. *C'est autant de matières premières et d'énergie gaspillées.*

Nous vous invitons à le recycler et également à distinguer les cartons bruns, généralement volumineux pour le transport, des petits cartons d'emballage (boîtes de céréales, groupeurs des yaourts, etc.).

- > Les cartons bruns, de par leur taille, doivent être acheminés en déchèterie sinon ils peuvent causer des problèmes techniques.
- > Les petits cartons d'emballage quant-à-eux, peuvent être mis dans les colonnes de tri².

Dans tous les cas, le carton, bien trié, peut être recyclé plusieurs fois.

¹ Voir le règlement de collecte et de salubrité
² Carte des points de tri sur paysdefalaise.fr

www.paysdefalaise.fr

Service Environnement
environnement@paysdefalaise.fr
02 31 90 99 65

3. Déchetteries

La Communauté de Communes du Pays de Falaise met quatre déchetteries à disposition des habitants et entreprises du territoire : déchetterie de Noron l'Abbaye, Perteville Nerf, Soulangy, le Mesnil Villement.

Pour accéder aux déchetteries, vous devez solliciter une carte, auprès de la Communauté de Communes, rue de l'Industrie, Tél. : 02 31 90 42 18. En remplissant un formulaire disponible en ligne sur : <https://www.paysdefalaise.fr/environnement/dechetteries/demandez-votre-carte-de-decheterie/> ou en mairie.



Déchèterie de Noron l'Abbaye

Horaires d'ouverture

- >> Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-11h45 et 14h-17h45
- >> Vendredi et samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

02 31 90 01 01

Déchèterie de Pertheville-Ners

Horaires du 1er avril au 31 octobre 2020

- >> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-17h45
- >> Mardi et jeudi : 13h30-17h45
- >> Vendredi : 13h30-18h15
- >> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

Horaires du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021

- >> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-16h45
- >> Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h45
- >> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-16h45

06 60 70 93 00

Déchèterie de Soulangy

Horaires du 1er avril au 31 octobre 2020

- >> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-17h45
- >> Mardi et jeudi : 13h30-17h45
- >> Vendredi : 13h30-18h15
- >> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-18h15

Horaires du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021

- >> Lundi et mercredi : 9h-11h45 et 13h30-16h45
- >> Mardi, jeudi et vendredi : 13h30-16h45
- >> Samedi : 9h-11h45 et 13h30-16h45

06 61 14 67 48

La Communauté de Communes du Pays de Falaise (CCPF) est l'institution qui gère les actions structurantes pour le territoire et ses habitants. Dans son domaine de compétences, la CCPF coordonne, fédère et prépare l'avenir. Cet avenir pour le Pays de Falaise passe par chacune de nos 58 communes. Nous devons travailler ensemble pour poursuivre la dynamique communautaire au service de nos habitants.

Jean-Philippe MESNIL

PÔLE DE SANTÉ À POTIGNY



Début du projet immobilier pour la création du pôle avec le recrutement d'un architecte début 2023.

NOUVEAU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) À L'EST DU TERRITOIRE



Le RAM du Pays de Falaise s'appelle désormais RPE du Pays de Falaise. Ce service couvre depuis septembre 2022 l'ensemble des 58 communes. Les assistantes maternelles et les parents-employeurs peuvent bénéficier de ce service. Le RPE conseille les parents, accompagne les professionnels de la garde d'enfants, propose des temps d'animation collectifs...



OUVERTURE DU PÔLE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU PAYS DE FALAISE (ESS)

La CCPF a acheté l'ancien Point P à Falaise, afin de transformer cette friche commerciale en un espace qui accueillera plusieurs structures de l'économie sociale et solidaire, en recherche de locaux adaptés.

Les travaux devraient s'achever fin d'année pour une ouverture en 2023.

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE - ISOLATION DES TOITURES

La CCPF a réalisé une étude thermographique des toitures en 2021. Ce procédé d'imagerie infrarouge permet d'évaluer les déperditions d'énergie des toitures et donc les éventuels défauts d'isolation. Les habitants des 58 communes peuvent bénéficier de cette étude et consulter les résultats pour leur habitation lors de permanences organisées sur le territoire par la Communauté de Communes.

Vous souhaitez rénover de l'habitat ?

Un conseiller FRANCE RENOV vous accueille sur rendez-vous !



ÉVÈNEMENTS 2022 SUCCÈS POUR LES TEMPS FORTS COMMUNAUTAIRES

> Une édition record pour le festival les Extraverties avec 25 000 visiteurs

> Le vidéomapping « la Flanquée de Falaise - le retour à la Paix » a réuni plus de 4000 personnes en août

> Les Médiévales de Falaise soutenues financièrement et logistiquement par la Communauté de Communes.

ASSAINISSEMENT

La CCPF poursuit la mise en place de la télédétection en cas d'anomalie sur les ouvrages des réseaux d'eaux usées. L'objectif : mieux sécuriser les rejets dans l'environnement. Nos stations d'épuration font l'objet depuis 2021 de nombreux travaux d'amélioration. Les derniers travaux ont eu lieu à la station de Saint-Pierre-du-Bû.



CONSTRUCTION D'UN PÔLE CULTUREL À POTIGNY



Cet espace accueillera dans un même lieu l'école de Musique, la Médiathèque du Pays de Falaise ainsi qu'un auditorium. Sa localisation plus centrale dans le bourg de la commune le placera à proximité des lieux de vie et des établissements scolaires.

CRÉATION D'UNE PLATE-FORME EMPLOI LOCAL



www.emploi.paysdefalaise.fr

ÇA BOUGE DANS VOTRE COMPLEXE AQUATIQUE DU PAYS DE FALAISE

> Les salles cardio et musculation ont été entièrement renouvelées, peintures et sols des locaux et le matériel y est plus moderne, depuis la rentrée 2022.

> En ce moment, des travaux de restructuration du bassin extérieur ont lieu, afin d'étendre l'espace dédié à la nage. Fin prévue au printemps 2023.

SIMPLIFICATION DU TRI SÉLECTIF



C'est pour faciliter ce geste du quotidien que la Communauté de Communes a simplifié les consignes de tri. Désormais tous les emballages se trient et de manière plus simple puisque hormis le verre tout doit être placé dans la même colonne.

> Consultez le guide en flashant le QR code.



POUR LA JEUNESSE

> La CCPF alloue sa plus grosse subvention à l'USPF pour soutenir les clubs et associations sportives du territoire : 238 000 €.

> **Savoir Nager** : un programme proposé aux scolaires dans notre centre aquatique.

> **Savoir Rouler à vélo** : la CCPF encourage le déploiement de ce dispositif dans les écoles du Pays de Falaise.

CRÉATION D'UNE SALLE AMÉNAGÉE À L'OFFICE DE TOURISME À FALAISE POUR ACCUEILLIR LES GROUPES

LUTTES COLLECTIVES CONTRE LES NUISIBLES

Frelons, ragondins...

VALORISATION DES DÉPLACEMENTS VÉLO

La CCPF et ses partenaires ont proposé la 8^{ème} édition de FAITES DU VÉLO en octobre. Une journée pour faire découvrir et tester aux habitants les différentes pratiques et modes de déplacements doux.

MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES OU BIODÉCHETS

> Une étude est en cours afin de trouver les solutions les mieux adaptées pour les foyers de notre territoire.

La Communauté de Communes du Pays de Falaise vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Rue de l'Industrie ZA de Guibray 14700 Falaise
02 31 90 42 18 - accueil@paysdefalaise.fr



Suivez-nous !     - www.paysdefalaise.fr